



# Financement européen de l'innovation : de nouvelles compétences au Pôle des Eco-Industries

jeudi 9 octobre 2014, par [lpe](#)

Dans le cadre de ces missions d'accompagnement, le Pôle des Eco-industries propose de nouveaux services visant à sensibiliser et accompagner les acteurs régionaux investis dans le domaine du développement technologique qui souhaitent engager de nouvelles démarches au niveau européen : participation à des projets européens collaboratifs et identification de nouvelles opportunités de financement.

Depuis le premier janvier 2014, l'Union européenne est entrée dans un nouveau cycle de financements qui se poursuivra jusqu'en 2020. L'innovation constitue un véritable enjeu pour la compétitivité des entreprises européennes et d'importants moyens ont été mobilisés par la Commission européenne pour soutenir cette démarche.

Parmi les principaux outils susceptibles de soutenir les activités de recherche et d'innovation, les porteurs de projet peuvent notamment s'appuyer sur le programme Horizon 2020, les initiatives conjointes thématiques développées par la Commission européenne en partenariat avec Les industriels, les programmes ERA-NET et bien d'autres instruments complémentaires : prêt de la Banque Européenne d'Investissement, FEDER...

L'identification des outils les mieux adaptés aux besoins des futurs porteurs de projet constitue souvent une épreuve fastidieuse et décourageante tant les possibilités sont nombreuses au niveau européen. La concurrence entraîne également des taux d'échecs importants lorsque le projet n'est pas monté par des spécialistes des financements européens. Enfin, le lobbying constitue également un critère de succès dans le cadre des dispositifs européens.

Pour guider les acteurs locaux et appuyer leurs démarches, le Pôle des Eco-Industries assure désormais une mission de soutien auprès des acteurs locaux qui souhaitent être accompagnés au niveau européen : identification d'instruments financiers, veille des appels à projets, participation à des projets collaboratifs, recherches partenariales, montage de dossiers de subvention, actions de lobbying...

Engagé dans une démarche d'économie circulaire depuis sa création, le Pôle des Eco-Industries dispose de compétences solides dans les domaines de la chimie verte, de l'écologie industrielle, de l'éco-conception, de l'éco-innovation, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de l'éco-mobilité. Les nouveaux services proposés par le pôle permettront d'appuyer les initiatives lancées sur ces différentes thématiques et s'ouvriront plus largement à l'ensemble des porteurs de projet qui souhaitent renforcer leur stratégie d'innovation.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Valentin Magord, chargé de relations européennes par téléphone : 05 49 44 76 49

ou par mail : [v.magord@eco-industries.poitou-charentes.fr](mailto:v.magord@eco-industries.poitou-charentes.fr)

**Développez Durablement votre activité**



Rejoignez le Pôle des Eco-Industries de Poitou-Charentes

- Un réseau de 900 membres
- La création de partenariats autour de projets innovants
- L'accompagnement de votre projet dans une démarche environnementale
- La promotion des éco-industries et éco-activités régionales

  **www.pole-ecoindustries.fr**  
3, rue Royal Felleron - BP 20028  
66302 Poitiers cedex | Tél. 02 49 44 64 55

© 2008-2011 02 49 44 64 55 - Ecoindustries

[Publi-information](#)